

donne la gravure dont la *Gazette* reproduit une copie fidèle, dit : " La plante en question est le *Ceanothus Americanus*, où le thé de New-Jersey, nom qui lui a été donné, sans doute, parce que l'on s'en est servi dans le New-Jersey, comme succédané du thé, pendant la guerre de l'indépendance."

" Dans son numéro de décembre dernier, l'*American Agriculturist* nous donne une gravure de la feuille du thé et aussi une de celle de la plante en question, afin de l'on puisse les comparer. " La compagnie américaine se vante de pouvoir livrer ce thé pour le prix de treize cents. Dans ce cas, la tentation est grande et les commerçants pourraient bien être tentés d'adultérer le thé importé, et c'est pour cela que nous donnons les gravures en question."

" Enfin, je lis, dans le numéro de janvier courant de l'*American Agriculturist*, le passage ou entre-filet suivant :

" *Thé de New-Jersey.*—Les feuilles de cette plante ont été tout récemment analysées par le Professeur Gibbs, et on n'a pu y trouver de *théine*, ni de substance analogue. Comme c'est de la *théine* que le thé tire toute sa valeur, l'on peut dire que la plante de New-Jersey n'est pas plus un succédané du thé que plusieurs autres plantes que l'on boit infusées. (*herb drink*)."

" P. S.—Voilà que mon affaire se complique. La plante de la *Gazette* pourrait bien être la *Spiraea salicifolia*, comme le dit un correspondant nouveau, qui cite l'abbé Provancher. La gravure donnée serait donc le *Ceanothus Américain*, et la plante trouvée en Canada, la *spirée à feuilles de saule*. Le port de la spirée est bien autre, d'après mes souvenirs, que celui du *Ceanothus*."

— On lit dans le *Moniteur de France* :

A la séance du 8 décembre (1863) M. le Baron de la Crosse, Sénateur, Secrétaire du Sénat Français, lit la lettre suivante :

{ "Château de Villejongis,
10 novembre 1863.

" Monsieur le Président,

" J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence de la perte douloureuse que je viens de faire en la personne de M. le Marquis de Barbançois, mon père.

" Agrérez, Monsieur le Président, l'assurance des sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

" Votre très-humble et obéissant serviteur,

" MARQUIS DE BARBANÇOIS."

" M. le Président.—Je crois, MM. les Sénateurs, ne pas devoir laisser passer la lecture de cette lettre sans demander au Sénat d'enregistrer dans son procès-verbal les regrets qui lui sont inspirés par la mort de M. le Marquis de Barbançois, aimé de tous ici par la franchise et la loyauté de son caractère. S'il n'y a pas d'opposition, l'insertion aura lieu au procès-verbal."—Marques générales d'assentiment.

C'est à l'infatigable énergie et à l'activité persévérante de M. le Marquis de Barbançois, qui vient de mourir, qu'est due la revendication de la seigneurie du Sault Ste. Marie, en litige depuis près de quarante ans, procès qui a eu tant de retentissement depuis que l'honorable défunt était parvenu à le faire passer du Congrès devant les tribunaux des Etats-Unis, afin d'établir et de faire reconnaître la validité de ses titres.

Le Marquis de Barbançois, Léon Formose, né le 24 mars 1792, appartenait à une maison très-ancienne qui jouit, dès le XIV^e siècle, des honneurs de la cour et se distingua par ses services militaires et ses alliances. Il était chevalier de St. Louis et de la Légion d'Honneur, et avait épousé, en 1826, Mademoiselle Honorine LeGardeur de Repentigny, petite fille de M. le chevalier Louis de Repentigny, qui avait obtenu, le 18 octobre 1750, conjointement avec le chevalier de Bonne de Lesdignière, tué neuf ans plus tard au siège de Québec, la concession de six lieues carrées sur la rivière Ste. Marie, représentant la seigneurie actuellement en litige qui ne contient pas moins de neuf townships et un village très-florissant.

C'est ce même M. de Repentigny (1) qui commandait le bataillon de Montréal, à la fameuse bataille de Ste. Foye, le 28 avril 1760, et dont le chevalier de Lévis, dans son journal des opérations militaires, parle en ces termes : " Le bataillon de la ville de Montréal, sous les ordres de " M. de Repentigny, a servi avec le même courage que les troupes " réglées."

M. de Repentigny passa ensuite en France où le roi Louis XV, pour le récompenser, le nomma successivement comte, chevalier de l'Ordre Royal et militaire de St. Louis, brigadier de ses armées et enfin Gouverneur-Général et commandant du Sénégal.

M. Louis de Repentigny était grand père de Madame la Marquise de Barbançois, et feu le Marquis de Barbançois se trouvait être le beau-frère de la famille des Juchereau Duchesnay, du Canada, de M. le Marquis Louis, Barbe Juchereau de St. Denis, et allié aux plus anciennes familles de ce pays : les de Beaujeu, de St. Ours, de Boucherville, de Léry et plusieurs autres.—*Minerve*

(1) Né à Montréal, le 5 août 1721, marié à Québec, le 20 avril 1751. à Delle. Marie Magdeleine Chaussegros de Léry, et décédé à Paris, le 9 octobre 1786, âgé de 65 ans.

— L'assemblée annuelle de la Société Numismatique de Montréal a eu lieu le 1^{er} de décembre dernier. Le président, M. Boucher, annonça la publication prochaine d'un catalogue de toutes les monnaies de cuivre, d'argent et de papier, en circulation dans le Canada et dans les autres provinces anglaises de l'Amérique du Nord. Cet ouvrage sera orné de deux planches, photographiées par M. Notman, qui est membre de la Société. Le conservateur du musée signala les dons généreux de MM. Nathanael Paine, de Worcester, James Ferrier et J. L. Bronsdon, de Montréal. L'élection des officiers, pour l'année courante, donna les résultats suivants : Président, M. Ferrier ; vice-président et conservateur du musée, M. Adélaïde Bouché ; trésorier, M. Bronsdon ; secrétaire, M. John J. Brown.

BULLETIN DES LETTRES.

— Il se publie actuellement à Paris, (août 1863,) 609 journaux et recueils périodiques, qui sont classés comme suit : Religion, 83, (catholiques, 62 ; protestants, 18 ; israélites, 3) ; littérature, 74 ; modes, 66 ; théâtres et beaux-arts, 52 ; arts et métiers, 51 ; médecine, 40 ; jurisprudence, 40 ; agriculture, 30 ; architecture et mécanique, 27 ; sciences, 24 ; politique, 22 ; géographie, 18 ; instruction et éducation, 17 ; finances, 15 ; histoire et géographie, 12 ; sport, 10 ; art militaire, 10 ; marine, 10 ; horticole, 8.—*Journal d'Education de Bordeaux*.

— Tous les amis du pays, tous les amis surtout de notre histoire et de notre littérature, apprendront avec plaisir que la cité de Québec vient d'accorder à M. Garneau, depuis longtemps greffier du conseil municipal, une pension de retraite. Les études auxquelles M. Garneau s'était condamné, en sus des laborieuses occupations de sa charge, ont prématurément détruit sa santé, et, s'il est vrai de dire que le pays entier a profité de ses efforts, Québec en tirera un double lustre et réclamera plus tard l'honneur d'avoir donné naissance au premier historien canadien. Elle aurait eu mauvaise grâce à revendiquer ce titre de gloire sans l'acte de justice qu'elle vient d'accomplir.

ANNONCE.

" Journal de l'Instruction Publique " et " Journal of Education."

L'abonnement à chacun de ces journaux est d'UNE PIASTRE par année et d'UN ÉCU seulement pour les Instituteurs et pour les Institutrices.

Ces journaux s'occupent aussi de science et de littérature, et contiennent une revue de tous les événements de chaque mois. Ils ont été mentionnés avec éloge par le jury du Département de l'Éducation, à l'Exposition de Londres, en 1862, et il a été accordé une MÉDAILLE DE PREMIÈRE CLASSE pour leur rédaction.

On peut se procurer, au Département de l'Instruction Publique du Bas-Canada, la collection complète pour les prix suivants :

Chaque volume cartonné en papier se vend \$1.10 ; élégant cartonnage en toile avec vignette en or sur plat, \$1.25 ; les deux journaux, français et anglais, cartonnés ensemble, \$2. La collection complète de l'un ou de l'autre journal, formant 7 volumes, se donne pour \$7 ; aux instituteurs, moitié prix, et aux Collèges, Académies, Institutions Littéraires et aux Bibliothèques de Paroisse, \$5. Ceux qui désireraient se procurer des collections complètes feront bien de s'adresser de suite au Bureau de l'Éducation, où il n'en reste plus qu'un petit nombre de séries, l'année 1857 étant presque épuisée.

Le journal français se publie à 3000 exemplaires, le journal anglais à 1500. Ils ont l'un et l'autre une circulation à peu près uniforme dans tout le Bas-Canada, et un grand nombre d'exemplaires s'expédie à l'étranger.

On ne publie que des annonces qui ont rapport à l'instruction publique, aux sciences, aux lettres ou aux beaux-arts. Le prix des annonces est de 7 centins par ligne pour la 1^{re} insertion et 2 centins pour chaque insertion subséquente.

PRIMES :

Les éditeurs de journaux qui reproduiront l'annonce ci-dessus, auront droit, pour chaque insertion, à un des sept volumes. Deux insertions leur donneront droit à deux volumes, et ainsi de suite. Il faudra indiquer l'année du volume que l'on désire avoir.

La collection complète sera donnée à toute personne qui nous transmettra le montant de vingt nouveaux abonnements.